

SHALOM

МИР

PAIX

SALAM

MIR

QAFFIN  
2003



**REILLANNE  
BULLETIN  
MUNICIPAL**

**N° 30**  
PRINTEMPS / ÉTÉ  
2025

**SOMMAIRE**

Edito - p.2  
Vie municipale – p.3 à 10  
Communauté de communes – p.11  
Vie des assos – p.12 à 16  
Vie du village – p.17 à 22  
Agenda – p.23  
Infos pratiques – p.24



## Édito

Chères Reillannaises, chers Reillannais,

En janvier 2025 comme à chaque début d'année, nous avons souhaité à nos proches nos meilleurs vœux de Santé et de Bonheur pour la nouvelle année. Au-delà de la formule, en bonne santé effectivement, il vaut mieux l'être quand, dans notre département comme ailleurs, les urgences de nuit – à Manosque, à Digne, à Sisteron – sont fermées une partie de l'année, occasionnant des déplacements pénibles et potentiellement dangereux, sans compter l'engorgement de services hospitaliers urbains déjà saturés. Quand nous manquons de spécialistes, avec des délais parfois d'un an pour un simple rendez-vous. Quand même les médecins généralistes se font rares, et que plus largement notre territoire rural évolue peu à peu vers un désert médical. Cela dans un pays, la France, qui fut un exemple et même une référence dans le monde en matière de système de santé, grâce notamment à notre chère « Sécu », issue en 1945 du Conseil national de la Résistance. Refusant de m'incliner devant un tel marasme, et n'acceptant pas ce recul qui met en danger la vie de nos concitoyens, j'ai manifesté à diverses reprises à l'hôpital de Manosque comme à celui de Sisteron contre la fermeture des urgences. Tout récemment, je suis intervenue contre la fermeture pour travaux de l'Ehpad de Banon, afin de maintenir la qualité des soins et des conditions de vie de nos anciens. Et je reste, avec vos élus, mobilisée et en soutien de toutes les initiatives afin que la santé reste un droit et non une marchandise. À Reillanne, une partie du presbytère est en cours de transformation en cabinet médical afin de pouvoir proposer cet équipement au médecin qui fera le choix de venir exercer dans notre beau village, et nous engageons des démarches afin de trouver cet oiseau devenu rare...

Un récent sondage place les maires et leurs équipes municipales, les élus préférés des Français parmi tous les élus politiques. Cette reconnaissance vient sans doute de la proximité des électeurs avec leurs élus, mais également du respect global des programmes présentés lors des élections municipales. Quand nos concitoyens constatent qu'au plus haut sommet de l'État, leurs choix sont méprisés, le désespoir fait place à la colère, au risque de mettre à mal notre démocratie. Je pense personnellement que nous ne devons pas baisser les bras, et je veux remercier celles et ceux qui œuvrent pour la collectivité, souvent dans un esprit de solidarité. Merci à l'ensemble du personnel communal, aux agents administratifs et techniques, aux agents des écoles, de la cantine, du service de nettoyage. Merci aux pompiers pour leur dévouement. Merci à la gendarmerie qui assure la sécurité de nos concitoyens. Merci aux agents de l'intercommunalité, les administratifs comme les agents techniques qui collectent nos déchets, et merci aux différents services publics, à l'école, aux entreprises, commerces, artisans qui travaillent pour la commune. Et merci aux bénévoles de nos nombreuses associations qui consacrent leur énergie à animer la vie de notre village, en favorisant l'humain. Mais notre village n'est pas isolé du reste du monde : soyons solidaires des populations soumises à la faim et à la misère, à la guerre comme en Ukraine ou en Palestine, aux catastrophes naturelles comme à Mayotte. Quand nous le pouvons, nous les aidons et nous continuerons de le faire.

*Claire Dufour, maire de Reillanne*



# Vie municipale

## COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX DE DÉCEMBRE 2024 ET JANVIER 2025 (à consulter sur le site [mairiereillanne.com](http://mairiereillanne.com))

### SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2024

- Le conseil municipal à l'unanimité décide d'adhérer au service intercommunal d'aide au classement et à la valorisation des archives proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes-de-Haute-Provence à compter du 01/01/2025.
- Appelé à délibérer, le conseil municipal indique que seule la servitude relative au passage des eaux usées doit être constituée dans la vente des terrains cadastrés Z 161 et Z 162 entre la commune de reillanne et la SARL RESTICI.
- Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable au projet d'aménagement de la forêt communale par l'ONF.
- Après discussion, le conseil municipal à l'unanimité, approuve les tarifs pour l'accueil du centre de loisirs applicables à compter du 1er janvier 2025.
- Après discussion, le conseil municipal à l'unanimité décide de fixer le montant de la participation aux frais de fonctionnement du Centre de loisirs pour les communes de Vachères, Ste-Croix-à-Lauze, St-Martin-les-Eaux, Villemus et Montjustin à 20.00€ par jour et par enfant pour le mercredi et les vacances scolaires.
- Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de renouveler les autorisations de voiries pour une durée de 1 an (du 01/01/2025 au 31/12/2025).
- Le conseil municipal à l'unanimité approuve la demande de subvention auprès de la DRAC PACA pour la restauration du portail ouest de l'Église et le plan de financement proposé :  
Dépenses : 9 083.95 € HT  
Recettes (DRAC) 20% : 1 816.79 € HT  
Autofinancement : 7 267.16 € HT
- Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte la demande d'une subvention de 125 000.00 € à la Région relative à la réhabilitation du moulin Délestic.
- Le conseil municipal à l'unanimité donne un avis favorable pour la révision des statuts du Parc du Luberon.
- Après discussion, le conseil municipal à l'unanimité, approuve les termes de la convention territoriale globale de la CCHPPB 2024-2028.
- Fixation des loyers de l'immeuble « Le Tilleul ». La convention n° 04 N 3 1 20 11 S 1599 conclue entre la commune et l'État (PALULOS) fixe le prix mensuel du loyer maximum à la somme de 5,60 € le m2 de surface utile.

### SÉANCE DU 30 JANVIER 2025

- Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide de créer un emploi permanent d'agent de maîtrise principal à temps complet, de catégorie C relevant du cadre d'emplois des agents de maîtrise.
- Le conseil municipal à l'unanimité autorise Madame la maire à solliciter les aides de l'État en 2025 à hauteur de 8 559.70 € pour le remplacement des ordinateurs de l'école primaire.
- Après en avoir discuté, le conseil municipal à l'unanimité décide de déclasser une partie du domaine public située rue St-Denis suivant le plan du géomètre expert.
- À l'unanimité, le conseil municipal, décide d'appliquer le tarif proposé par Madame la présidente de l'Association Lecture et Culture comme suit :
  - Adulte : 10.00€ au lieu de 15.00 €
  - Enfant : 2.00€ tarif inchangé
- En soutien à la population de Mayotte, le conseil municipal à l'unanimité alloue une aide exceptionnelle d'un montant de 3 000.00 € sous forme de fonds de concours spécifique.
- Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de mettre à la vente les parcelles cadastrées F 276, F 275, F 276 et la partie A de la parcelle F 277-654p (suivant plan du géomètre) situées Rue St-Denis au prix de 115 000 € et de proposer la vente en premier lieu au locataire occupant actuel.
- Vu la défaillance de l'entreprise Sanitec initialement retenue, après débat, le conseil municipal à l'unanimité décide de choisir l'entreprise Rousselet dans la cadre du marché pour les travaux de réhabilitation d'un bâtiment communal et d'une maison de village « îlot du Château » lot n°11 CSV.

Pour plus de précisions : <https://mairiereillanne.com/vie-municipale/deliberations/>



# Vie municipale

## EN 2024, L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DU CENTRE-VILLAGE...



*La placette est en partie vidée des éboulis et des ronces... Ces premiers travaux mettent en évidence la fragilité du bâti ancien à l'îlot du Château, ce qui demandera des consolidations imprévues. Ci-dessous rue de l'Hôpital, les travaux de rénovation de la maison Matheron ont bien commencé, avec l'entreprise Soumaille (Revest-du-Bion).*



*Réunion publique avec Claire Dufour, maire de Reillanne, sur les chantiers en cours au centre-village.*

*La création par la Communauté de communes d'un nouveau local commercial et d'un logement en duplex avec terrasse place de la Libération est presque achevée.*

## ... ET AUTRES RÉALISATIONS COMMUNALES

- Création d'un poste d'ASVP
  - Le hameau des Granons passé en agglomération et pose de deux miroirs face au stop pour en sécuriser la sortie
- Acquisitions foncières à l'îlot du Château
  - Livraison de cinq logements sociaux à la maison du Tilleul
- Achat et pose de barrières et potelets pour la sécurisation de voies
  - Réfection des barrières en bois au Bd Long Barri
- Réparation de la tractopelle communale
  - Réfection partielle de la toiture de l'école
- Achat d'un nouveau lave-vaisselle et d'un chariot pour la cantine
  - Traitement anti-xylophages des boiseries de l'église paroissiale (sacristie et chœur)
- Restauration de cinq registres d'état civil et reliure d'une décennie de l'état civil actuel

## PLACE DE LA LIBÉRATION ET COURS : UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ EST ENGAGÉE

À la suite de l'accident survenu sur la place en juillet 2024 impliquant un véhicule et deux enfants, la municipalité a engagé une enquête publique sur la piétonisation de la place, et une trentaine de personnes y ont répondu. Après cette première étape, une réunion publique s'est tenue le 30 septembre pour rendre compte de l'enquête et envisager la suite, malheureusement le public n'était pas au rendez-vous ou si peu. À cette occasion, les participants ont suggéré la création d'une commission « Place » qui reste à mettre en œuvre. Et un collectif « Reprendre place » animé par des architectes et performers, et représenté par Maria Mouriès du Labo Novo, a présenté son projet expérimental de résidence participative sur la place, ce qui fut mené en

octobre 2024 (voir bulletin précédent et article du Labo Novo) et se poursuivra en juillet 2025.

De son côté, et comme elle s'y était engagée auprès de la population, la municipalité a souhaité poursuivre en 2025 sa réflexion sur la place de la Libération et le cours Olivier Thierry d'Argenlieu, en demandant à deux architectes de Forcalquier une étude de faisabilité. Il s'agit de Thomas Mougenot, architecte du patrimoine, par ailleurs en charge du projet du Bureau d'information touristique. Il travaillera avec Hélène Despaigne, paysagiste DPLG (*Le verre d'eau*). Le montant TTC de l'opération s'élève à 14 400€. Une demande de subvention DETR sera faite concernant cette étude.



# Vie municipale

## SERVICE DE L'EAU : CE QUI A ÉTÉ FAIT EN 2024

Avec un service de l'eau en régie municipale, outre l'entretien quotidien avec de nombreuses recherches de fuites et les réparations afférentes, des travaux et des investissements sont nécessaires. Voici ce qui a été fait en 2024 :

- Clôture de la station de pompage de la Fare
- Remplacement de pompes
  - Changement de vannes au réservoir de Saint-Denis
- Changement de cibles pour relever les compteurs des particuliers
  - Achat d'un compresseur pour le service technique communal
- Pose d'un poteau incendie au quartier des Bédauches

## VOIRIE EN 2024 : TRAVAUX RÉPARTIS ENTRE LA COMMUNAUTÉ ET LA COMMUNE

### Chemin de Pierrefeu : COLAS

Réfection partielle de bord de route et pose de ralentisseurs  
10.482 TTC par la CCHPPB

### Chemin des Bédauches : COLAS

Réfection totale de la chaussée  
33.613 € TTC par la CCHPPB

### Ancienne Voie Ferrée : Bouffier TP

Confortement de talus par enrochement avec écoulement des eaux pluviales  
5.820 € TTC par la Commune

## HAMEAU DES GRANONS : ON LÈVE LE PIED !

Suite à la décision du conseil municipal en 2024 de placer le hameau des Granons en zone d'agglomération, la vitesse y est désormais limitée à 50 km/h. Des panneaux ont été installés signalant entrées et sorties, ainsi que deux miroirs au stop à proximité de la Serre des Granons.



## PATRIMOINE HISTORIQUE : CE QUI EST ENGAGÉ POUR 2025

Divers projets concernant le patrimoine historique de Reillanne sont en cours, parfois depuis des années. En effet, de telles opérations demandent du temps: échanges avec la DRAC, recherche d'une maîtrise d'œuvre et de financements, consultation des entreprises... Ce que l'on apprend vite en intégrant une équipe municipale, c'est que le temps administratif est très étiré... mais on avance! En 2025, voici les travaux prévus :

➔ **Moulin Délestic** : après consultation de deux cabinets d'architectes, la maîtrise d'œuvre de la restauration est confiée à l'architecte du Patrimoine Juliette Codou (Atelier Codou, Marseille). L'année 2025 sera consacrée aux études complémentaires et avant-projets, pour un dépôt de permis de construire en début d'été. Ainsi, si tout va bien, les travaux proprement dits débiteront au premier trimestre 2026.

➔ **Porte Saint-Pierre** : la rénovation de ce monument historique sera réalisée en avril 2025 (maîtrise d'œuvre PNRL), après une courte fouille archéologique prescrite (2 jours sur place). L'entreprise retenue pour la fouille est le Service Départemental d'Archéologie (SDA), et celle pour la rénovation est l'entreprise ABC (Oraison). La circulation sera réglementée pendant environ 3 semaines en raison d'échafaudages.

➔ **Eglise Notre-Dame de l'Assomption** : la restauration du portail ouest (fin 17<sup>e</sup>) est confiée à l'entreprise Mestre (Arles). Benjamin Housiaux, peintre-décorateur reillannais, en assurera la finition car cette porte était à l'origine peinte, d'une teinte brune.

➔ **Réalisation et pose de panneaux signalétiques** auprès de trois éléments patrimoniaux : l'église Notre-Dame, la porte Saint-Pierre et l'esplanade Saint-Denis.



# Vie municipale

## MAISON DU TILLEUL : INAUGURATION DE CINQ NOUVEAUX LOGEMENTS

Samedi 21 décembre en matinée, les Reillannaises et Reillannais étaient conviés à l'inauguration de la maison du Tilleul, l'ancien hôpital du village devenu tour à tour école, puis gendarmerie et enfin logement communal. Après une rénovation complète, ce sont cinq logements (1 T3 et 4 T2) qui ont été créés dans ces murs édifiés à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. C'est en 2016 que la municipalité nouvellement élue de Claire Dufour décide cette opération à caractère social et intergénérationnel, qu'elle confie au cabinet d'architectes de Forcalquier R+4. Huit ans plus tard, nous sommes heureux de faire visiter les lieux sous la houlette de Jean-Christian Guibert, comédien et maître de cérémonie, pour l'occasion

descendant du notaire Reynaud qui établit le contrat de construction de l'édifice en août 1551, il en connaît tous les secrets, chausse-trappes et autres cachots, connaissance qu'il partage généreusement, avec un humour vif ... presque autant que le froid piquant qui règne dans le jardin du Tilleul ce matin-là. Les locataires bénéficieront dans leur nouveau logement, outre d'un loyer très modéré, d'une cuisine équipée, d'une buanderie mutualisée et d'un jardin partagé. Le coût de l'opération s'élève à 820 000€, réparti entre l'État pour 197 000€ ; la Région pour 77 000€ ; le Département 146 000€ ; et enfin la commune de Reillanne pour 400 000€. *Merci à Pierre Weber pour les photos.*



*Des visiteurs attentifs malgré le froid*



*Jean-Christian Guibert, « descendant » de Maistre Reynaud, notaire ...*



*Claire Dufour présente le projet*



*Vues intérieures de deux appartements*



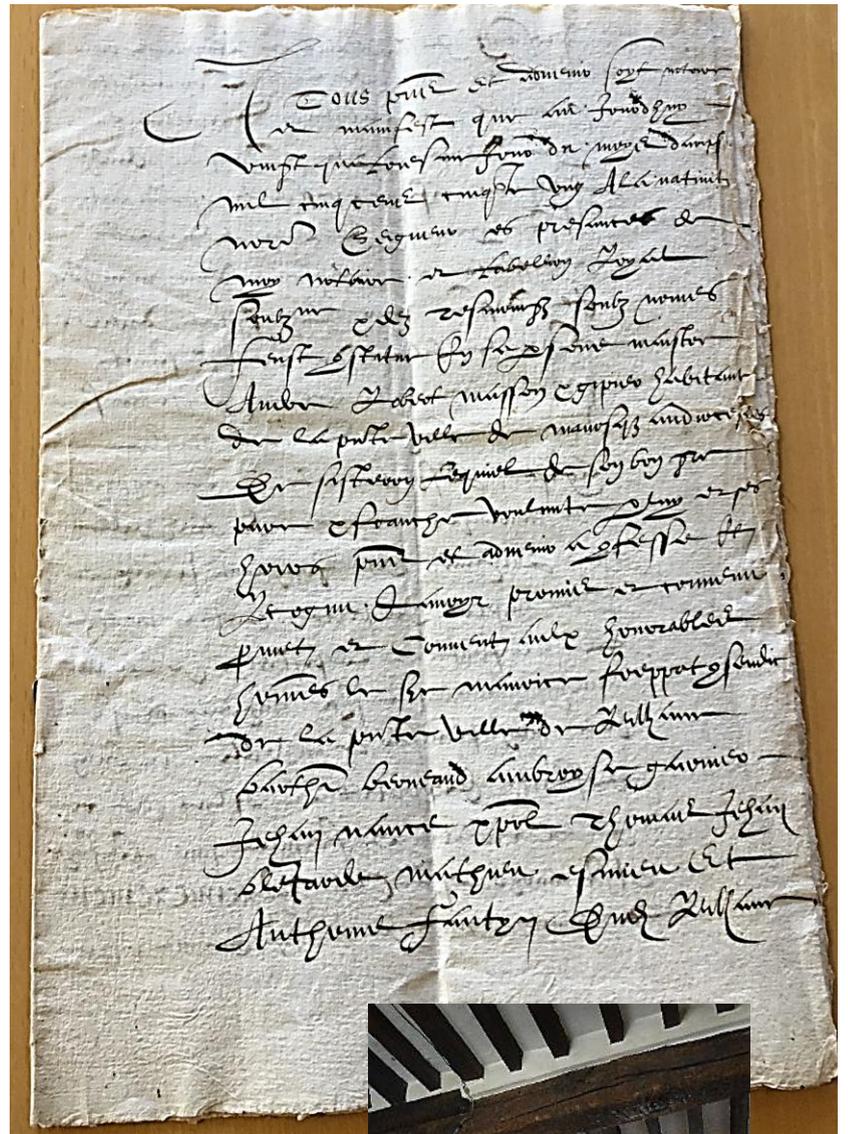


# Vie municipale

## L'ANCIEN HÔPITAL DANS LES ARCHIVES COMMUNALES

Extrait de l'acte dressé par le notaire Reynaud le 24 août 1551, qui établit un contrat avec un maçon pour la construction de l'hôpital de Reillanne (archives municipales de Reillanne).

« A Tous presents et advenir Soynt notoire  
Et manifeste que au Jourdhuy  
Vingt quatriemes jour du moys d'aoust  
Mil cinq centz cinquante Ung A la nativite  
Notre Seigneur en présence de  
Moy notaire et tabellion Royal  
Soubz[sig]ne et des tesmoingz soubz nommes  
Feust constitue en sa persone maistre  
Andre Robert masson et gipier (plâtrier) habitant  
de la présente ville de Manosque au diocese  
De Sisteron lequel de son bon gre  
Pure et franche voulonte par luy et ses  
Hoirs (héritiers) présents et advenir a confesse et  
Recognu davoyr promis et convenu  
Promet et convient aux honorables  
Homes le Sieur maurice freppat cosendic  
De la présente ville de Reilhane  
Barthelemy beruaud Ambron Sieur garnier  
Jehan nance Christol Thomas Jehan  
blesard mathieu esmieu et  
Anthoine Gautin dudict Reilhane  
Presantz Justin vallans et R[e]cepvant pour  
et au nom de ladite communauté  
Manants et habitants d'icelle et  
Comme depputés et le Conseilh dudict  
Reilhane a fere et passer le present acte  
A Scavoyr estan de bien et devevent  
Edifier et construire une maison  
Et edifice pour lhôpital dieu et  
Sur le tître de benoyst Sunct  
Spirite et le tout a chaulx et sable sive (ou)  
Arene bien et devevent mestre  
A gipt (plâtre) respectivement et ce auprès  
Des murailhes et barris (remparts) de ladicte ville de  
Reilhane et joignant iceux et  
Ce auprès du portal dit le portal  
De la font... »



Ci-dessus : transcription des deux premières pages du prix-fait ou devis rédigé par le notaire Reynaud en 1551, et la première page du document original conservé aux archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence.  
Ci-contre: vue de l'intérieur du bâtiment en 2020 avant sa rénovation: le plafond ancien n'a malheureusement pu être conservé.



# Vie municipale

## CIMETIÈRE DE REILLANNE : CRÉATION D'UN NOUVEAU COLUMBARIUM

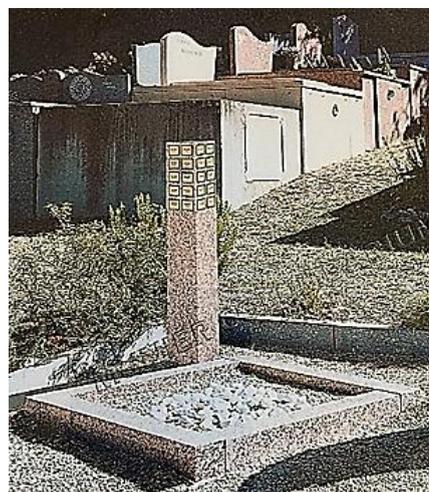
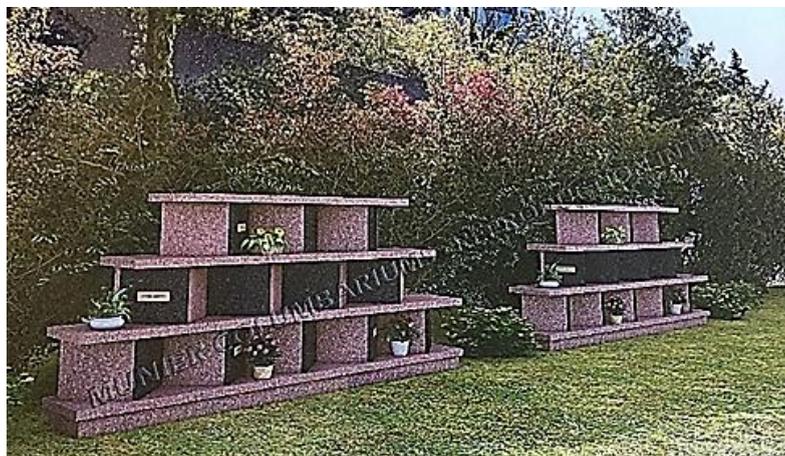
Depuis quelque temps déjà s'impose à nous la nécessité de créer un nouvel espace pour recevoir les urnes cinéraires. En effet, le columbarium existant a atteint sa limite, et toutes les cases sont occupées. Après avoir analysé plusieurs devis, c'est la société Munier (88260 Lerrain) qui nous a paru proposer la meilleure prestation. Notre choix s'est porté vers deux ensembles de six cases sur trois niveaux, qui seront installés le long de l'allée centrale, après les derniers caveaux à gauche. Chaque case pourra recevoir trois urnes de 18 cm de diamètre. Les éléments seront en granit rose, et en granit noir pour les portes. Nous pourrions ainsi satisfaire les

demandes des Reillannais, dès le printemps 2025.

Par ailleurs, la même société va installer une stèle de granit en triangle pour permettre aux familles qui le souhaitent d'y apposer une plaque mentionnant le nom du défunt dont les cendres sont dispersées au Jardin du Souvenir. Chaque plaque, dont la taille sera normée, sera achetée par la famille, puis posée par la commune.

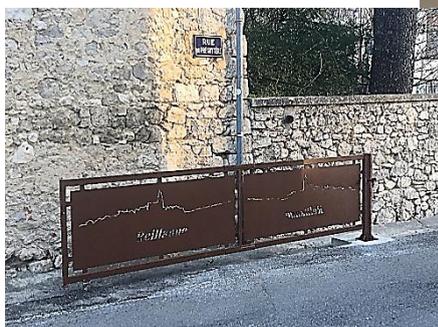
Le coût du columbarium et de la stèle s'élève à un montant TTC de 15 094,03 euros.

I. G.



## NOUVEAU : UNE BARRIÈRE PIVOTANTE POUR SÉCURISER LE MARCHÉ

Dorénavant, une barrière pivotante et verrouillable en métal est installée à demeure dans la rue du Presbytère au niveau de l'église, pour empêcher les véhicules de pénétrer sur le marché le dimanche. Plus efficace et aussi plus esthétique que les barrières mobiles, elle porte le nom du village avec la silhouette de ce dernier en motif de découpe. La réalisation en a été confiée à l'entreprise ALMA MÉTAL de Saint-Etienne-les-Orgues (04230), pour un montant TTC de 2 967€.





# Vie municipale

## MARCHÉ DE NOËL 2024 : UNE AMBIANCE DE FÊTE !



La météo n'était guère rassurante ce vendredi 13 décembre, avec de la pluie toute la journée... On fait quoi ? On annule ? Combien d'exposants viendront-ils malgré le mauvais temps ? L'optimisme et la détermination de notre placière Rébecca Cabassut en charge de l'organisation nous ont convaincus, et la manifestation fut maintenue. Remerciements à tous les participants pour ce marché de Noël gai et bien étoffé, avec dix exposants de plus qu'en 2023. Les animations ont été très appréciées des enfants, calèche du Père Noël, manège pour les petits bouts, fabrication de ballons, balades à dos de poney... Merci au commerce Valette pour les papillotes offertes, aux employés communaux pour le vin chaud, les préparatifs, la disponibilité, et aux élus qui, comme chaque année, ont distribué vin et chocolat chauds, toujours bienvenus en cette fin d'année!

## COLIS ET BONS DE NOËL DU CCAS : UNE ATTENTION POUR LES SÉNIORS

En décembre 2024, le CCAS a distribué 96 colis et 165 bons d'achats aux seniors reillannais, une attention particulière accordée à celles et ceux qui ont dépassé 65 ans... Les colis étaient composés de produits locaux, achetés chez les commerçants de Reillanne. Les bons d'achats (2 x 15 € pour

un couple et 2 x 10 € pour une personne seule) étaient à dépenser dans tous les commerces de Reillanne. Les colis ont été portés à domicile par les bénévoles du CCAS, l'occasion d'aller à la rencontre des personnes isolées et ainsi de discuter et échanger.

## LES FINANCES DES COMMUNES

Si les conséquences de l'adoption du budget de la France vont affecter les conditions de la vie de nos concitoyens, pour le monde du travail, pour les familles, celles qui menacent les collectivités feront peser de lourds dangers sur les services publics et notre quotidien.

Décidément chaque quinquennat comporte son lot de maltraitances pour les collectivités : N Sarkozy supprime la taxe professionnelle ce qui nous fait perdre la moitié de nos revenus, F Hollande a coupé 10 milliards d'euros de dotation (DGF) et E Macron a supprimé la taxe d'habitation et la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). C'est dans ce contexte qu'intervient ce nouveau budget austéritaire avec un effort de 7,1 milliards, selon les comptes effectués par A Laignel (vice président de l'association des maires de France) et non 2 milliards comme le clame le gouvernement. Faisons les comptes : 1,2 milliards disparaissent à cause du gel de la hausse de la fraction TVA due aux collectivités. Baisse de 1,35 milliards d'euros du fond vert mis en place depuis 2 ans pour soutenir les projets de transition écologique portés par les collectivités locales par exemple pour l'ilot du château. Ce fond était doté de 2,5 milliards en 2024. À ces coupes s'ajoutent les suppressions pures et simples du fonds de soutien aux activités périscolaires, du plan vélo, et du plan contre les violences

faites aux élus, baisse de volume de la DGF, des financements pour le sport, les transports, les agences de l'eau...

Ce n'est pas seulement un mauvais coup pour les communes, départements, régions mais aussi pour tous nos concitoyens. Ils seront les premiers à en pâtir. Les collectivités asphyxiées, les conséquences économiques seront catastrophiques autant pour le fonctionnement que l'investissement. Nos communes devront faire des choix drastiques à l'avenir dans les domaines de l'école, du soutien à la culture... Les départements, garants de nombreuses missions de solidarité (RSA, handicap, petite enfance et vieillesse) crient aussi leur détresse économique.

Une année blanche pour l'investissement est aussi à redouter dans nombre de communes. Or celles-ci fournissaient jusqu'à présent 60% de l'investissement public national. Des secteurs entiers vont être impactés comme celui du BTP pour les constructions. Certains vont profiter de ces restrictions budgétaires pour serrer encore plus la vis austéritaire.

Cette asphyxie pousse les collectivités à s'autofinancer à l'aide d'emprunts à des taux d'intérêt importants. Alors que les collectivités sont en première ligne pour faire vivre les solidarités locales.

*F Marguerite*



# Vie municipale

## VŒUX DU MAIRE : UNE ASSEMBLÉE NOMBREUSE POUR UNE SOIRÉE CONVIVIALE

Cette année, nous étions plus d'une centaine de Reillannaises et Reillannais réunis pour les vœux de la municipalité, afin de partager ce moment fraternel et convivial. Le traditionnel discours de notre maire Claire Dufour, en présence des élus reillannais, a été suivi par ceux de Jacques Depieds, maire de Mane et président de la Communauté de communes, et Pierre Pourcin, maire de Villemus et conseiller départemental de notre canton. Étaient également présents des élus d'Aubenas, de Saint Martin les Eaux, Saint-Michel l'Observatoire, Vachères ... Merci à toutes et tous pour leur présence chaleureuse, en des temps troublés dans le monde, et dans un moment où l'incertitude règne au sein des municipalités quant aux moyens dont elles disposeront pour leurs projets et

fonctionnement dans l'année qui s'ouvre.

Comme l'an passé, la municipalité a souhaité qu'à l'occasion de ses vœux, le Parc du Luberon tienne un stand afin de présenter ses actions, et nous remercions Alice Lombard pour sa présence. La médiathèque de Reillanne était également présente : cette association essentielle à Reillanne souhaite augmenter le nombre des lecteurs, mais aussi recruter des bénévoles afin de maintenir et même augmenter ses horaires d'ouverture. Des contacts dans ce sens ont été établis durant la soirée. Un très bon buffet réalisé par le personnel de la cantine a permis de régaler les convives, ainsi que la traditionnelle galette des Rois. Une soirée réussie qui a réuni le village dans toute sa diversité, et avec convivialité.

## LE BRUIT, SOURCE DE CONFLIT RÉCURRENT DE VOISINAGE...

Tout le long de l'année nous sommes sollicités pour intervenir contre les nuisances sonores.

**Nouveau** : le **12 août 2024**, le préfet des Alpes de Haute-Provence a pris un arrêté **n°2024-225-006** que vous trouverez en intégralité sur le site de la commune [mairiereillanne.com](http://mairiereillanne.com)

Nous avons retenu quelques précisions dans cet arrêté qui reviennent souvent

**Principe général** : Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, de jour comme de nuit.

**Bruits interdits** : Sur les voies publiques, les voies privées accessibles au public et dans les lieux publics ou privés accessibles au public, y compris les terrasses, les cours et jardins des cafés et restaurants, sont interdits les bruits gênants par leur intensité ou leur durée ou leur répétitivité.

**Activités domestiques, dispositions générales** : Les occupants, propriétaires, gestionnaires et utilisateurs des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes les dispositions pour éviter d'être à l'origine, par leur comportement ou par l'intermédiaire d'une personne, d'un animal ou d'une chose dont ils ont la garde, d'un bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé humaine.

**Horaires et activités bruyantes** : Les activités bruyantes telles que les travaux de bricolage et de jardinage, effectuées de manière occasionnelle par des particuliers et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne



peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments uniquement :

**En semaine** : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

**Le samedi** : de 10h à 12h et de 16h à 19h

**Le dimanche et les jours fériés** : de 10h à 12h

*Lorsque vous prévoyez d'effectuer de gros travaux comme un chantier de rénovation, n'oubliez pas de prévenir vos voisins. Et si vous estimez être victime de nuisances sonores intempestives de la part des vôtres, vous pouvez agir en commençant par leur en parler tranquillement... Mais surtout ne faites pas du bruit pour vous « venger » !*

**Animaux** : Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit. Le nombre d'animaux, leurs conditions de détention et leur localisation doivent être adaptés à l'environnement du lieu de garde.

Francis Marguerite



# Communauté de communes

## COMPTE-RENDU DES CONSEILS DE COMMUNAUTÉ D'OCTOBRE ET NOVEMBRE 2024

### CONSEIL DU 29 OCTOBRE 2024

Claude Péliissier, maire de La Rochegiron, accueille les conseillers communautaires. Le quorum est atteint avec 26 délégués présents et 6 procurations.

Le précédent compte-rendu ne fait l'objet d'aucune observation.

● Après discussion, **l'assemblée adopte à l'unanimité le principe d'accès au gymnase de Banon** par les collégiens. Le président demande à Madame Moutte, maire de Banon, d'organiser une réunion à Banon avec le Département.

● **Maison Mairif à Reillanne** : un état d'avancement du chantier a été communiqué aux élus.

● **Contrat « Nos territoire d'abord »** : un avenant révèle un excédent de 43 500 € qui sera affecté à la maison de la Place à Reillanne. **L'assemblée autorise à l'unanimité la signature de cet avenant.**

● **Construction de deux ateliers à Saint-Martin-les-Eaux** : un état d'avancement du chantier a été communiqué aux élus.

● Le président informe les élus que les entreprises retenues pour la crèche de Saint-Michel l'Observatoire vont avoir des pénalités pour leur retard. **L'assemblée autorise à l'unanimité que la capacité d'accueil soit de 20 places** de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

● La commune de Simiane informe l'assemblée qu'elle souhaite lancer la consultation pour les travaux de la maison Thomas.

● Suspension de séance pendant qu'un élu d'Oppedette présente le projet « restaurant ». Le président demande à Mesdames Detot et Pithoiset de faire une proposition sur ce projet. La séance est réouverte.

● Sollicitation de France Domaines pour l'acquisition d'un terrain à Saint-Maime.

● **Décision à l'unanimité d'acquérir une frange de terrain** de 30 m<sup>2</sup> à 50 € le m<sup>2</sup> pour la pose de colonnes semi-enterrées à Saint-Maime.

● **Adoption à l'unanimité du plan de financement** de l'extension du bâtiment Leblanc à Banon et **autorisation donnée au président à présenter les demandes de financements.**

● **Les élus sont informés que le chantier de l'atelier relais du vinaigrier à Banon en est au stade des finitions** et qu'il rencontre des difficultés avec l'électricité. Le président précise que le loyer sera autour de 4 000 €, avec une clause qui permette au locataire d'anticiper le rachat du bâtiment.

● **Maison Villardo à Reillanne** : L'Etat a accordé une subvention de 10 500 qui permet de bénéficier du tarif

réduit de TVA et de conventionner le logement. Le président est autorisé à l'unanimité à signer cette convention.

● Un bilan financier de l'opération du planétarium a été communiqué aux élus.

● Madame Moutte informe l'assemblée que 2 médecins doivent arriver sur Banon.

● L'assemblée adopte à l'unanimité :

- le rapport d'activités 2023.

- les rapports sur le service déchets ménagers 2023

● **L'assemblée décide à l'unanimité l'acquisition d'une propriété, avec bâtiment, à Sainte-Croix-à Lauze** (200 000 €) pour en faire un espace de stationnement et désigne le notaire de Banon pour la rédaction de l'acte.

● **Autorisation à l'unanimité d'une avance de trésorerie** vers le budget des déchets ménagers.

● **Refus à la majorité** (31 voix pour, 1 contre) du financement d'aires de grand passage, la Communauté n'est pas concernée.

### CONSEIL DU 19 NOVEMBRE 2024

Claire Dufour, maire de Reillanne, accueille les conseillers communautaires. Le quorum est atteint avec 24 délégués présents et 7 procurations.

● **Adoption à l'unanimité d'une subvention** exceptionnelle au budget des déchets ménagers.

● Le Président donne lecture des programmes d'investissement pour 2025.

● **Autorisation à l'unanimité** d'engager 25 % des dépenses sur l'exercice 2025.

● **Autorisation à l'unanimité** de signer les marchés avec les entreprises (maison Villardo Reillanne).

● Traitement des déchets ménagers : **autorisation à l'unanimité** de signer le marché avec l'Ets SAS CDU04 au prix de 131 € la tonne et de 65 € la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes).

● **L'assemblée autorise, à l'unanimité, le Président** à présenter les demandes de financement auprès de l'Etat au titre de la DETR ou de la DSIL.

● **L'assemblée décide à la majorité** (17 voix pour, 8 voix contre, 6 abstentions) de mettre en recouvrement les années 2021-2022-2023 pour l'occupation du gymnase de Banon.

● L'assemblée autorise à l'unanimité la signature du renouvellement de la convention du Planétarium à Saint-Michel.



# Vie des associations

## RANDO REILLANNE : CONNAISSEZ VOUS LES BIENFAITS DE LA MARCHÉ ?

En plus des effets bénéfiques sur notre santé (muscles, articulations et système respiratoire), le rythme régulier de la marche permet à l'esprit de vagabonder.

En mettant un pied devant l'autre, on s'ouvre à la possibilité de voir des paysages, de s'émerveiller devant la nature qui change à chaque saison !

Convaincu ? alors venez découvrir l'ambiance chaleureuse de nos groupes et de nos accompagnateurs qui se feront un plaisir de vous faire découvrir chaque semaine des parcours différents :

- tous **les vendredis** à 8 h30 sur la place du village pour une marche dans les alentours d'une durée de 2 à 3 h.
- tous **les mardis** pour les habitués de la marche, départ actuellement à 8h30 en covoiturage, pour une marche de 5 à 8 h sur 15 à 19 km, prévoir un pique-nique.

Le lieu et l'heure de départ vous seront indiqués chaque semaine par mail.

Les horaires de départ varient selon la saison. Seule la pluie et la chaleur nous contraignent à annuler.

Nous recommandons des chaussures de randonnée avec une bonne accroche et de l'eau en conséquence.

Une séance d'essai est proposée avant de prendre l'adhésion annuelle à 10 € qui comporte une assurance.

**Un séjour de 3 jours est organisé sur la presqu'île de Giens avec randonnée sur Ollioules et l'île de Porquerolles du 13 au 16 mai.**



Contactez-nous :  
Dominique Silvestri  
idfix6904@gmail.com

## AG DU CERCLE DE FAMILLE : AMBIANCE DÉTENDUE ET GALETTE DES ROIS (ET DES REINES !)

Samedi 25 janvier après-midi se tenait à Reillanne l'Assemblée générale annuelle de l'association Le Cercle de Famille dédiée aux personnes retraitées, nombreuses au village. D'ailleurs, l'association comptait 88 adhérents en 2024. Les valeurs qui sont les siennes, rappelées par la dynamique présidente Mme Rogier, expliquent sans doute ce succès : échange, partage, convivialité, solidarité, compréhension, gentillesse... Sans parler des savoureux repas proposés et des sorties variées comme, par exemple, une visite au planétarium, une croisière sur le Verdon ou un spectacle équestre. Rompre la solitude et l'isolement motive l'action de bénévoles dévoués. Par ailleurs, les finances sont équilibrées, l'association étant bien entendu soutenue pour son fonctionnement par la commune de Reillanne, mais aussi par Villemus et Céreste. Parmi les activités régulières proposées, le mardi et mercredi de 14h à 18h, c'est rami, tarot ou belote. Et pour se débrouiller mieux avec son ordinateur, on propose des séances à la médiathèque de 10h à 12h chaque 2e et 4e vendredi du mois (sauf en août). Alors n'hésitez plus, adhérez ! L'assemblée s'est terminée par la traditionnelle galette et le verre de l'amitié !



*Une assemblée nombreuse, des bénévoles dynamiques et dévoués, et une bonne galette... Bonne année 2025 au Cercle de Famille !*



I. G.



# Vie des associations

## AVEC MAGMA EN 2025 : SORTIES JEUNES, SAMEDIS DES MINOTS, OISEAUX ET ESCARGOTS !

Depuis septembre 2024, l'association Magma propose des sorties mensuelles pour les jeunes, dès 12 ans : parcours d'énigmes, cinéma, simulateur de chute libre, match de hockey sur glace, laser game, journée ski, randonnée, etc... la programmation se poursuit jusqu'en juin. Les sorties sont proposées au tarif unique de 20€ pour les familles adhérentes, incluant l'activité, le déplacement, le déjeuner et le goûter. Notre volonté est de favoriser l'accès pour tous au sport, à la culture et au loisir, avec un tarif très accessible, et de stimuler les jeunes pour qu'ils s'impliquent dans leurs sorties ! La programmation est co-construite avec eux et ils mettent en œuvre des actions Jeunes pour participer au financement de certaines sorties. Ils se sont réunis pour pâtisser ensemble courant décembre et ils ont vendu leurs gâteaux sur le marché de Reillanne, cela leur a permis de concrétiser la sortie au simulateur de chute libre.



### Les samedis des minots :

Une journée par mois dédiée aux familles, avec une proposition manuelle et créative, un repas partagé, un moment de partage et d'échanges.

En décembre, nous avons confectionné du pain d'épices ; en janvier, nous avons côtoyé et observé les oiseaux d'hiver avec Chantal et Philippe ; en février, Jérémie nous invite à

l'éveil musical ; en mars, Aniisa anime un atelier de création ludique avec les prélivres de Bruno Munari, ou livres sensoriels qui réjouissent les petits minots ; en avril, nous serons chez les poulettes reillannaises :-)) !!

### Nos prochaines dates :

Un samedi par mois, de 10h à 17h

Samedi 8 mars, de 10h à midi à la médiathèque de Reillanne, de midi à 17h à la salle du stade

Samedi 26 avril, au poulailler communal

Samedi 17 mai, sur la place de la Libération

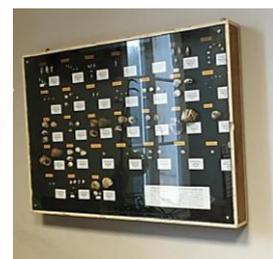
Samedi 14 juin, sur la pelouse du stade

Proposition conviviale et gratuite, ouverte à toutes les familles !!

Contact : [magma04asso@gmail.com](mailto:magma04asso@gmail.com) – 0665263830



**Gastérotopie** : la collection qui regroupe les 31 espèces d'escargots recensées à Reillanne au printemps et à l'automne derniers, dans le cadre de Gastérotopie, a trouvé sa place à l'accueil de la mairie. Une invitation à observer la diversité des formes, des couleurs, des motifs, des coquilles de gastéropodes qui vivent dans nos jardins et notre environnement.



### La symbolique de l'escargot : des images et des mots

Un nouveau rendez-vous à venir avec Marie Perra : en mai, nous proposons une série d'ateliers d'écriture sur la symbolique de l'escargot, en partenariat avec la librairie Regain. Affûtez vos coquilles !!



# Vie des associations

## DON DE SANG : TOUJOURS EN QUÊTE DE DONNEURS !

Après 30 ans d'existence dans notre village, notre association, a un désir de perdurer dans cette noble cause qu'est : le don de sang; parce que les besoins sont de plus en plus nombreux pour les malades. Les usages des produits sanguins sont destinés à 40 % pour les maladies de sang – 30 % pour le traitement cancers – 25 % chirurgie/hémorragie – 5 % accidents.

La promotion que nous faisons dans nos villages sert à sensibiliser et fidéliser le public au don de sang ; sachant qu'une heure passée en collecte sauve 3 vies.

Les activités au cours de l'année 2024

**Collectes** : Préparation et accueil des 5 collectes; relation de partenariat avec l'EFS.

**Réunions préparatoires** : les 15 membres d'administration se réunissent un mois avant chaque collecte. Il se décide qui fait quoi et quand pour les futures collectes ou manifestations. Sont données les informations locales, départementales ou nationales sur tout ce qui concerne le Don du Sang. Est dressé le bilan de la dernière collecte. Sont traitées les questions diverses (réunions, achats... ). Sont débattus tous moyens d'innovation (promotion, information, petits cadeaux).

**Fédération et soutien** : une participation active auprès des autres associations (réunion, échanges).

- 11 mars : le loto du cœur avec toujours une bonne participation.

- 15 mars : l'Assemblée générale

- 18 mars : Formation école de Reillanne et participation au concours de dessin national

- 5 avril : réunion et départ de Michel Thieux qui a servi notre cause pendant plus de 20 ans

- 11 mai : participation au passage de la flamme olympique à Manosque

- 15 juin : fête des 30 ans sur la place de Reillanne avec des représentations spectaculaires

- 8 octobre : escapade en Camargue

- Réorganisation de la pose des banderoles

### Les résultats des collectes de l'année 2024

Donneurs Présentés : 170

Donneurs Prélevés : 153

Donneurs Nouveaux : 6

**Collectes en 2025** (voir agenda)

Contact : Bernard Gros

0615401624

[grosbern@orange.fr](mailto:grosbern@orange.fr)



## NOUVEAU À REILLANNE : ATELIER MUNZ FLOOR AVEC TEMPS DANSE & CO

La séance des *Fascias en Mouvement* est fondée sur différentes techniques traversées depuis 35 ans ou nouvellement acquises par Frédérique, afin que chacun puisse faire siennes ces pratiques innovantes ou ancestrales. Frédérique propose de vous initier à la méthode MUNZ FLOOR®. Une approche corporelle innovante basée sur des recherches scientifiques qui s'appuient sur deux grands axes: la colonne vertébrale et les tissus conjonctifs, dit fascias. Une mise en micromouvement du corps, mobilisant les chaînes croisées par des exercices de spirale, qui amènent très rapidement tonus et détente. Un automassage profond qui active une auto guérison grâce à la capacité des fascias à produire collagène, élastine, et protéoglycanes quand ils sont sollicités avec une extrême lenteur. Avec une attention particulière portée à la respiration et la relaxation, Frédérique vous accompagnera avec bienveillance et

précision dans ces espaces de bien-être, afin de vous permettre de régénérer, délier, nettoyer les tensions corporelles et mentales pour retrouver équilibre et mobilité.

Pour plus de renseignements, contactez Frédérique Favre

06 60 69 38 67





# Vie des associations

## REILLANNE DANSE AVEC PASSION LATINA !

Grâce au Comité des Fêtes de Reillanne, le collectif Passion Latina a pu proposer des cours de danses latinos à Reillanne. Eve et Didier enseignent depuis plusieurs années la salsa, la bachata et la kizoumba et ils ont accepté de venir à Reillanne donner des cours « débutant ».

Nous remercions la municipalité qui nous a accordé la salle des Fêtes tous les vendredis soir dès 20h. Deux cours par mois sont dispensés et ensuite deux soirées sont consacrées pour la mise en pratique des bases et des échanges avec d'autres clubs des villes et villages voisins. C'était un pari et c'est une réussite ! 25 élèves très motivés de Reillanne mais aussi des communes avoisinantes découvrent la discipline dans une ambiance amicale qui permet de créer de nouveaux liens. N'oublions pas, la danse est à la fois un sport et un art !



*Ghislaine Bressand*

## LES POULETTES REILLANNAISES : UN POULAILLER QUI RENAIT ET S'OUVRE À DE NOUVEAUX HORIZONS !

Après une année mouvementée marquée par deux attaques en avril et juillet 2024, le poulailler des Poulettes de Reillanne s'apprête à reprendre vie ! Cette belle initiative locale, qui permet aux habitants du village – petits et grands – de découvrir l'élevage des poules et l'importance du lien avec la nature, entre dans une nouvelle dynamique.

**Un poulailler collectif, un vrai trésor pour le village.** Avoir un poulailler collectif dans un village comme le nôtre, c'est une vraie chance : un lieu de partage, d'apprentissage et de sensibilisation. Pour les enfants, c'est l'occasion de mieux comprendre d'où viennent les œufs, d'observer les animaux, de participer aux soins et de développer leur lien avec la nature. Pour les adultes, c'est aussi un espace d'échange et de convivialité, où chacun peut apporter sa pierre à l'édifice.

**Une relance sous le signe du collectif et de la biodiversité.** Pour célébrer ce renouveau, nous avons décidé de nous associer avec Magma et Le PoirieR, deux autres associations locales engagées pour la nature et le vivre-ensemble. Ensemble, nous organiserons un événement spécial pour Pâques, mêlant découverte du poulailler, activités autour du verger villageois et sensibilisation à la biodiversité. Depuis la création du poulailler, nous avons déjà eu l'occasion de proposer des animations pour l'École de Reillanne ainsi que des événements ouverts aux familles et notamment pendant les Samedis des Minots.

*Ce nouvel élan s'inscrit donc dans une continuité,* avec la volonté de renforcer encore ces actions éducatives et de sensibilisation. Cet événement marquera une nouvelle étape pour les Poulettes Reillannaises, en ancrant le poulailler dans une dynamique plus large d'éducation et de préservation du vivant. Si vous souhaitez nous rejoindre dans cette belle aventure, participer aux soins des poules ou donner un coup de main pour préparer l'événement de Pâques, n'hésitez pas à nous contacter ! À très bientôt autour du poulailler ! [poulettesreillanne@gmail.com](mailto:poulettesreillanne@gmail.com)

*Les Poulettes Reillannaises*





# Vie des associations

## LE LABO NOVO PRÉSENTE LE COLLECTIF « REPRENDRE PLACE » ET SON AGENDA

Agenda du Labo Novo : Un laboratoire vivant, un soutien à la création piloté par Maria Estevens M. Depuis 2019, le Labo Novo, à travers le projet *Reprendre Place*, s'est engagé dans la réflexion de la transformation de la place de la Libération. Loin d'être un simple hôte, le Labo Novo est un partenaire actif, un catalyseur d'idées et de créativité. Nous associons habitant-e-s, artistes, architectes, paysagistes, étudiant-e-s et designers internationaux (Université Cal Poly Pomona de Los Angeles, Ecole d'Architecture Paris-La Villette, Tamalpa Institute de Marseille ...) à participer à l'Université d'été.

Du 7 au 18 juillet, la place de la Libération s'animerait avec la 3e phase de *Reprendre Place*, après la résidence d'octobre 2024 et l'exposition de février 2025. Ensemble, réinventons l'agora reillannaise !

Ateliers participatifs : afin d'imaginer ensemble une place plus accueillante, écologique et inclusive. Installations éphémères : créations interactives et de mobilier transitoire. Arts performatifs : inspirés par l'héritage de Anna & Lawrence Halprin, chorégraphe et architecte californien.ne, ils inspireront notre rapport à l'espace public.

Nous recherchons des volontaires, pour l'hébergement des étudiants, le glanage de matériels, pour la documentation vidéo, pour l'ombrage de la place, pour la préparation des repas ... votre présence active est essentielle et précieuse.

- Résidences de création Art visuel et sonore : du 3 au 9 mars : Phase 1 sur 3

Un projet de spectacle destiné aux tout petits.

Marie Mirgaine (illustratrice) et Sara Lamothe (auteure, compositrice et interprète).

Marie fait cohabiter matières et couleurs pour construire ses illustrations tout en collages. Telles des marionnettes articulées, les formes évoluent au fil de ses manipulations. Elle s'associe à Sara qui, accompagnée de ses instruments fétiches (autoharpe, guitare et dulcimer), nous embarquera dans son univers folk.

- Programmation en construction

Contact : labonovo@gmail.com

*Labo Novo*



*Visite guidée de l'expo avec Dimitri Szuter, architecte-performer et enseignant, qui pilote ce projet universitaire expérimental.*

## NOUVELLE ASSO CULTURELLE : « DESSIN ET PEINTURE À REILLANNE »



Association d'artistes dessinateurs, peintres, graphistes amateurs et professionnels venant de villages environnants, nous nous réunissons tous les quinze jours le mardi de 17h à 20h, à la chapelle des Pénitents à Reillanne, afin de travailler ensemble d'après modèles vivants, portraits ou nus dans une ambiance studieuse, bienveillante et conviviale. Ouvert à toutes et tous.

**Info:** si vous souhaitez vous faire tirer le portrait par une dizaine de peintres, vous pouvez venir poser pendant 30 minutes environ. Renseignements et inscription: Isabelle Coutant 06 43 19 79 82



# Vie du village

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2024 : LA FLAMME DE LA NATION À REILLANNE



*Ci-contre deux fillettes portent la Flamme aux côtés de M. Kerlou.*



La cérémonie du 11 novembre 2024 pour la commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale a eu lieu au monument aux morts de Reillanne, en présence de la Flamme de la Nation. La venue de la Flamme dans le département a été impulsée par un Reillannais, M. Kerlou, membre de l'Amicale des Anciens combattants de notre

secteur Cereste-Reillanne-Villemus aux côtés de M. Schuck, et également secrétaire de l'association des membres de l'ordre national du Mérite des Alpes-de-Haute-Provence. Merci aux enfants de l'école et à leurs enseignants pour leur participation.

## SANGLIERS AU VILLAGE : COMMENT S'EN PROTÉGER

Malgré une quinzaine de prélèvements à proximité du village effectués depuis septembre 2024 par la société de chasse de Reillanne, des plaintes d'administrés sont parvenues en mairie concernant la présence récurrente d'un nombre important de sangliers, plus d'une trentaine, circulant en zone pavillonnaire et y causant des dommages. La DDT (Direction Départementale des Territoires) a missionné M. Olivier pour évaluer la situation sur place, avec Jérôme Boudot, président de la société de chasse de Reillanne. Il a été constaté que, si la présence des sangliers au village n'est pas nouvelle, elle présente des désagréments pour les propriétaires privés, mais également un risque pour la sécurité routière. Or, la configuration des lieux et la proximité des habitations ne permettent pas d'envisager de battues ou des tirs. Deux préconisations ont donc été émises :

- **sécuriser les propriétés** avec une clôture électrique venant en renfort d'une clôture existante possiblement défectueuse.
- **débroussailler** les zones refuges des sangliers (Obligation Légale de Débroussaillage), surtout le long des ruisseaux. Le ravin de la Coquière a été identifié comme particulièrement propice au maintien d'une population de sangliers. Cependant, tout débroussaillage à cet endroit doit se limiter à une coupe de la végétation au sol, en respectant la ripisylve, donc sans coupe d'arbres. Le débroussaillage obligatoire concerne les terrains privés comme ceux de la commune, presque tout le territoire communal étant en zone OLD.

*I. G.*



*Vallon de la Coquière*



# Vie du village

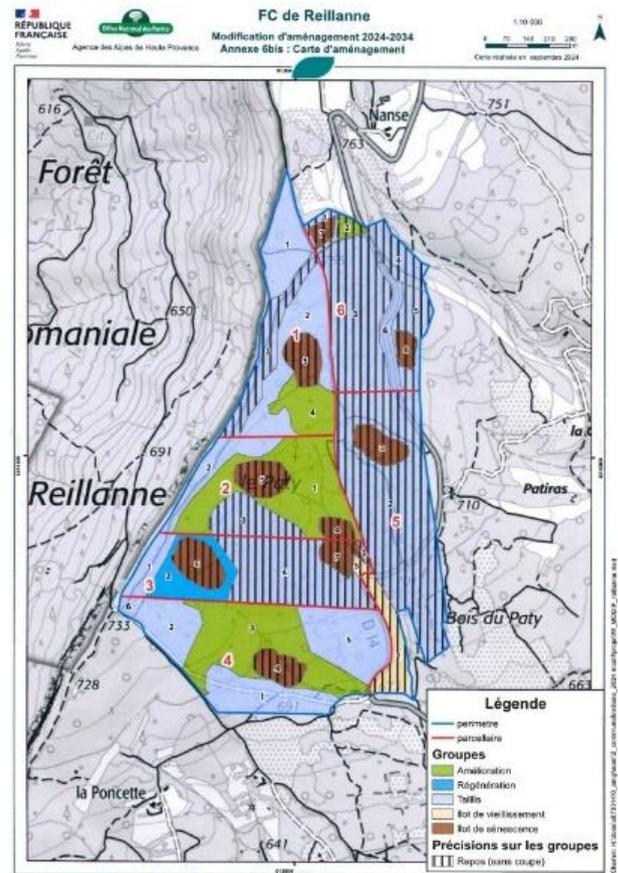
## FORÊT COMMUNALE DU PATY : POUR UN AVENIR DURABLE

Pour la période 2017-2036, la commune de Reillanne et l'Office National des Forêts (ONF) ont signé un engagement d'« Aménagement forestier. Plan de gestion durable de la forêt ». Cet outil de planification, qui répond au code forestier et se trouve validé par le préfet, définit un certain nombre de règles pour gérer les différentes fonctions des forêts publiques. Il est élaboré par l'ONF, établissement d'expertise et gestionnaire technique, qui propose aux élus des objectifs et des conseils pour la réalisation de travaux forestiers. Mais toute intervention sur le terrain se fait en accord avec la municipalité. Ainsi, en décembre 2024, le Conseil municipal a adopté par délibération un complément à ce plan pour les douze années à venir.

Si on se réfère aux enjeux préconisés pour notre forêt du Paty, le bois coupé est utilisé pour le chauffage, le bois à énergie (plaquettes, granulés), la pâte à papier et la fabrication de contreplaqué. Comme la forêt de Reillanne est incluse dans le Parc du Luberon et fait partie du réseau européen Natura 2000, sa valeur écologique est reconnue et la biodiversité y est privilégiée : arbres creux, mélange d'essences, bois à haute valeur biologique, conservation du bois mort, non utilisation de produits phytosanitaires et création de nouveaux îlots de vieillissement et de sénescence.

On a déjà mis en place un îlot de vieillissement et un îlot de sénescence dans la forêt du Paty, mais cela apparaît insuffisant. Aussi la modification majeure apportée dans le complément d'aménagement forestier (2024-2036) est la création de sept nouveaux îlots de sénescence qui couvriront un peu plus de 10% des 116 hectares de la forêt communale. La commune confirme ainsi son engagement envers l'enrichissement de la biodiversité forestière pour les années à venir, qui rejoint un enjeu majeur, local comme national, de l'ONF. Cette dernière orientation apparaît déjà en 1993 dans la stratégie forestière nationale, mais c'est à partir de 2009 qu'elle se renforce dans la gestion courante des forêts publiques.

Dans le cadre de la fourniture en bois de chauffage et de la régénération du taillis, une nouvelle coupe a eu lieu sur une parcelle proche de la ferme de Nanse, entre Reillanne et Vachères. Elle s'est déroulée sur une surface de 1,57 hectares et a concerné l'abattage de chênes pubescents (le chêne blanc). Les rémanents, branches et brindilles découlant de cette taille se situant aux abords de la RD 14, ont dû être enlevés pour répondre à l'objectif de lutte contre les incendies. On peut voir tout au long de cette départementale, jusqu'à la limite de notre territoire, qu'un débroussaillage a été effectué à l'automne dernier. Nous avons des bords de route tout propres, tout nets. Ce qui donne un aspect paysager qui peut questionner dans le sens



où cela modifie la physionomie des petites routes de campagne. C'est par la délibération du Conseil municipal de septembre 2024 que le Conseil départemental, avec ses entreprises mandatées, a eu l'autorisation de débroussailler dans le cadre des OLD (Obligations Légales de Débroussaillage). Cette obligation fait partie du Code Forestier. Un arrêté préfectoral a été pris dans le 04 en 2013 dans ce sens, pour prévenir les incendies ou lutter contre eux en forêt et dans les espaces naturels. L'objectif recherché est de réduire au maximum la végétation au sol, sur une largeur de 10 mètres en bord de route. Cette obligation concerne aussi les propriétaires de terrains à moins de 200 m d'un massif forestier, d'une lande ou d'une garrigue. Ils doivent effectuer ce débroussaillage sous peine de sanctions : [www.prevention-incendie-foret.com](http://www.prevention-incendie-foret.com).

Par ailleurs, le produit de la coupe des OLD avait été attribué au CCAS pour dépanner en bois de chauffage les Reillannais en difficulté. Or des prélèvements illégaux de bois coupé ont été opérés en bord de route, privant le CCAS d'une vingtaine de stères...

En 2025, la municipalité a donné son accord pour que l'ONF poursuive le marquage des limites de notre forêt communale. Bien la connaître et en prendre soin pour l'avenir nécessite une gestion attentive et durable de celle-ci.

Jean-Yves Domalain



# Vie du village

## FORÊT COMMUNALE SUITE...

Un îlot de sénescence est une zone volontairement abandonnée à une évolution spontanée de la nature où il n'y a aucune intervention humaine, aucune coupe, permettant aux végétaux d'aller jusqu'à leur cycle terminal, dont beaucoup d'espèces animales et végétales dépendent. Cette zone est sanctuarisée par un marquage de couleur ocre sur les arbres.

Un îlot de vieillissement est une zone où l'on diffère de plusieurs années la coupe pour laisser vieillir le bois. Si l'enjeu sylvicole est tout de même conservé, on recherche la croissance de très gros bois, qui sont un refuge pour de nombreuses espèces jouant un rôle important dans la régénération de la forêt.

**Bon à savoir:** les essences forestières présentes dans la forêt communale en % de la surface boisée:  
Chêne pubescent 71%  
Pin sylvestre 28%  
Pin noir d'Autriche 1%  
Le chêne pubescent est largement dominant. Le pin sylvestre et le pin noir d'Autriche se sont installés par colonisation à l'occasion des coupes de taillis. Seule l'ua 602 est une plantation de pin noir d'Autriche.

À voir sur le site de l'ONF:

["Le secret des marquages sur les arbres en forêt"](#)

## L'ÉCOLE DE REILLANNE AU SPECTACLE !

lundi 13 janvier après-midi, les élèves de l'école de Reillanne ont assisté à un spectacle de la compagnie manosquine *Les Vils Brequins*. Leur spectacle « L'avenir, c'était mieux avant ! » alliant théâtre, cirque et musique live a suscité chez nos écoliers rires et applaudissements. Un vrai succès donc !

Marion Andlauer-Betoul



## Les bons plans d'Elodie...

Par ces journées frileuses, même si le printemps pointe le bout de son nez, pourquoi ne pas vous cultiver sans bouger de votre canapé...? On s'offre une conférence ? On pioche parmi celles proposées sur le site [www.conferentio.fr](http://www.conferentio.fr) donnés par des experts : histoire, sciences, art etc. Chacune a lieu en direct et dure environ 1h30, avec un temps d'échange pour les questions diverses. Attention, certaines sont payantes. Il y a aussi les Mooc culturels en ligne gratuits de la Fondation Orange [www.mooc-culturels.fondationorange.com](http://www.mooc-culturels.fondationorange.com). On aime aussi ceux réalisés en partenariat avec le Louvre et la section enfants avec des contenus adaptés aux 8-12 ans. On peut

aussi s'inscrire sur [www.artips.fr](http://www.artips.fr) pour recevoir par mail trois fois par semaine une anecdote décalée sur l'histoire de l'Art. Et pour un peu d'originalité, le podcast « connaissez-vous l'histoire » sur Binge Audio. Écrit et raconté par Juliette Livartowski sur le destin singulier d'un personnage qui à sa manière a façonné l'histoire. Sans oublier les cours gratuits sur Fun Mooc. N'hésitez pas à y faire un tour. Il y en a sur l'orientation pour vous aider dans vos choix de Parcours Sup. J'en ai personnellement suivi et pour certains, après avoir répondu à des QCM, j'ai obtenu des attestations de suivis. Alors prêt à vous lancer?



# Vie du village

## ZOOM SUR LE COLLECTIF « CUEILLETES SOLIDAIRES »

Le collectif « Cueillettes solidaires », initié par l'association « Montjustin à dos d'éléphant », vient de clôturer fin 2024 sa première année d'activité. Ce collectif, qui compte de nombreux Reillannais.es, s'est fixé pour objectifs d'agir concrètement contre le gaspillage dans les champs (grâce à un réseau de partenaires producteurs), de lutter contre la précarité alimentaire et de promouvoir l'économie circulaire. En 2024, parmi ses actions, on peut citer la cueillette et le ramassage de 12 caquettes de pêches à la Thomassine, environ 95 kg d'oignons et 165 kg de pommes de terre récoltés au GAEC Lure-Luberon à Aubenas-les-Alpes. En janvier, 105 kilos d'olives viennent d'être ramassés à la Thomassine et chez des particuliers.

La majorité de ces fruits et légumes a été donnée à des épiceries solidaires, une petite partie a été répartie entre les bénévoles, et le reste a été distribué aux habitants de Reillanne via un stand installé sur la place de la Libération. Nous transformons également les produits les plus abîmés. Notre ambition pour 2025 est de développer encore davantage ce mouvement en doublant le nombre de cueillettes réalisées chez les professionnels.

Nous envisageons aussi une action ciblée auprès des particuliers, car chaque année, de nombreux fruits pourrissent dans les jardins ou les vergers, faute d'être ramassés. Pourtant, il s'agit de fruits locaux, de saison, qui pourraient parfaitement être consommés. Rappelons que, selon les dernières études sur la pauvreté en France, 10 % de la population se trouve en situation d'insécurité alimentaire.

Les fruits et légumes sont d'ailleurs les denrées sur lesquelles les ménages à très faibles revenus font le plus souvent l'impasse. Envie de participer ? Tout le monde peut y trouver sa place ! De la cueillette au partage, de la cuisine à la communication, de la cantine solidaire à la fête des cueillettes en passant par la musique, il y a 1000 façons d'agir selon vos affinités et disponibilités. Le collectif que nous développons cette année ne demande qu'à s'agrandir et s'enrichir de votre présence !

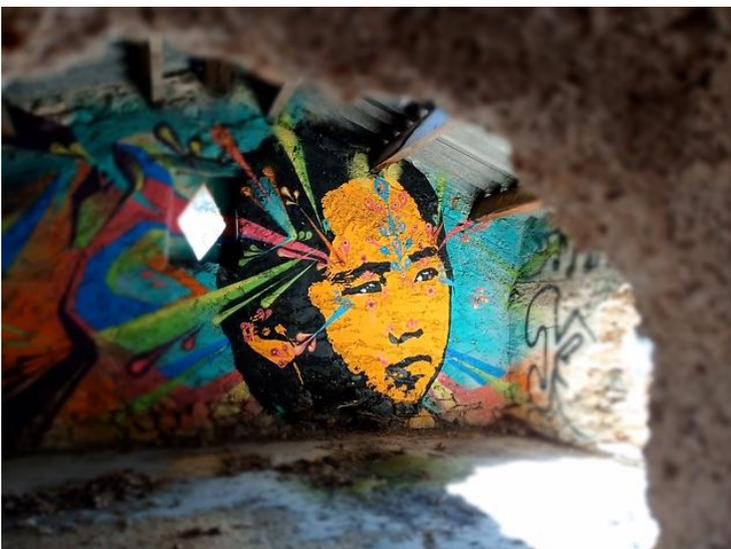
Contact : Tél : 06 09 20 76 52

Mail : [adosdelephant@gmail.com](mailto:adosdelephant@gmail.com)



*L'équipe aux champs!*

## QUAND L'ARTISTE COLOMBIEN STINKFISH ÉTAIT EN RÉSIDENCE À REILLANNE...



*Surprise lors d'une promenade en colline : dans une maison en ruine, à l'abri des regards et des intempéries demeure intact un portrait haut en couleurs réalisé en 2017 par l'artiste de street art colombien Stinkfish lors d'une résidence à Reillanne. Deux autres de ses réalisations sont encore visibles au village: sur le mur de l'OT, le portrait d'Henriette et Emile Lauga d'après une photo de leur ami Henri Cartier-Bresson, et le portrait vandalisé et très dégradé d'une fillette place de la Libération.*

*I.G.*



## vie du village

### DOUG CUSHMAN, AQUARELLISTE : « PEINDRE, C'EST COMME RESPIRER »

« 23 ans déjà que je suis en France, et je m'en excuse, mon français n'est pas encore très bon », sourit d'emblée Doug Cushman, peintre, illustrateur et auteur né en Ohio (USA) puis élevé à New Haven, dans le Connecticut. Parmi la fratrie de trois enfants, à qui leur mère raconte beaucoup d'histoires illustrées, Doug est un peu le « black sheep » ou mouton noir, car lui seul s'est dit un jour : « Et l'Europe, c'est comment ? » Et voilà ! Dix jours après les attentats du 11 septembre 2001 (sa valise était déjà prête quand les tours jumelles sont attaquées), il débarque à Paris, séduit par l'effervescence créative et la liberté artistique qu'il y découvre alors. Installé dans la capitale durant 14 ans, il fréquente chaque semaine les ateliers libres avec modèle vivant de l'Académie de la Grande Chaumière, à Montparnasse. Et bien-sûr les terrasses des bistros, un bon observatoire de la vie parisienne. Puis ce sont sept années passées à Saint-Malo, et enfin, depuis trois ans, Reillanne. « J'aime la mer, mais je préfère la montagne ! » Côté formation, si Doug étudie quelques années la peinture durant sa jeunesse, il se souvient avoir dessiné « sérieusement » dès l'enfance. Et c'est aux enfants justement qu'il choisit de s'adresser depuis plusieurs décennies, au travers d'albums qu'il illustre, et écrit aussi parfois, avec plus de 135 publications à ce jour. Admirateur, entre autres, de Monet et Degas, il est également inspiré par la bande-dessinée, les comic strips qui en peu d'images racontent toute une histoire.

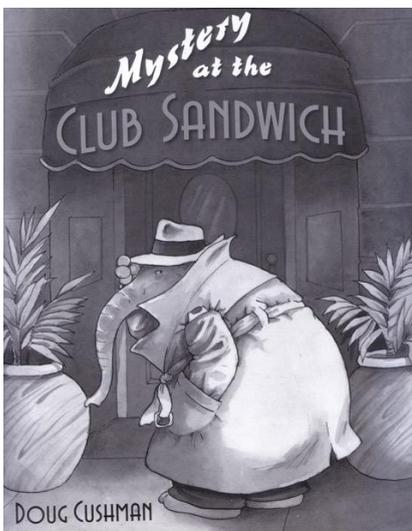
Pour aller plus loin:

<http://www.doug-cushman.com/>

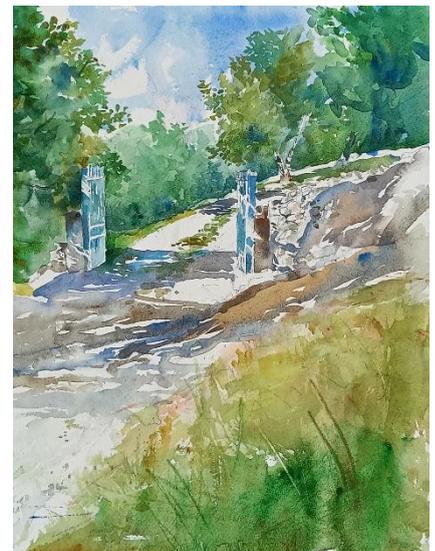


Quant à l'aquarelle, Doug l'exerce principalement d'après nature, que ce soit à partir d'un modèle vivant ou en plein-air. Capter l'ombre et la lumière, quel que soit le sujet, un vieux moulin, un arbre, un visage. L'artiste peint ce qu'il voit, mais laisse une certaine liberté aux matières, et il arrive qu'on trouve ses peintures « désordonnées », comme la nature elle-même. « J'essaie toujours de faire un bon dessin au crayon avant de peindre. Cependant, dès que je commence à peindre, je jette de la peinture sur le papier et je l'éclabousse, laissant l'aquarelle suivre son propre chemin. J'essaie de la contrôler dans certaines zones pour ajouter des détails, mais je laisse la peinture faire ce qu'elle veut ». Depuis son arrivée à Reillanne, Doug a exposé ses aquarelles au café du Cours ou au musée des Amis des Arts, et il connaît à chaque fois un beau succès. « Pour moi, peindre, c'est comme respirer. Ce que tu fais le matin en te levant, sans même y penser ».

Isabelle Grenut



Photos George Greenlee





## Vie du village

### HÉRON CENDRÉ OU GARDE-BŒUF : LES ÉCHASSIERS AIMENT NOS PRAIRIES HUMIDES !

« Un jour sur ses longs pieds allait je ne sais où Le héron au long bec emmanché d'un long cou. Il côtoyait une rivière. » On connaît la fable de La Fontaine, mais connaît-on bien l'oiseau ? D'une envergure de 1,80 m et mesurant près d'un mètre pour deux kilos à l'âge adulte, le héron cendré ou *Ardea cinerea* (Linné, 1758) est observé très souvent dans les zones humides de Reillanne, principalement dans la vallée de l'Encrême. Présent sur tout le globe, à l'exception des pôles, des zones désertiques et de l'ouest de l'Amérique du Sud, sa silhouette d'échassier est facilement reconnaissable, surtout en vol : cou replié en « S », pattes tendues en arrière dépassant la queue, ailes arquées aux battements amples. Son long bec jaune lui permet de chasser et pêcher poissons, grenouilles, reptiles, insectes aquatiques et petits mammifères comme les mulots ou les taupes. Pour se reproduire, le héron cendré – généralement solitaire lorsqu'il se nourrit – rejoint une héronnière formée de dizaines de couples. Le mâle y pousse des cris persistants durant de longues périodes, parfois même la nuit, jusqu'à ce qu'une femelle le rejoigne. Le nid, souvent volumineux, est généralement construit par le couple dans un arbre, à l'aide de branchages recouverts de rameaux plus fins, d'herbe et de plumes. Il est réutilisé et augmenté d'une année sur l'autre, et en mars-avril pour la France, il abrite 3 à 5 œufs gris-bleu pâle, plutôt petits (4 cm de large). La couvaison des deux parents dure 4 semaines, et les jeunes hérons s'envolent à l'âge moyen de 50 jours.

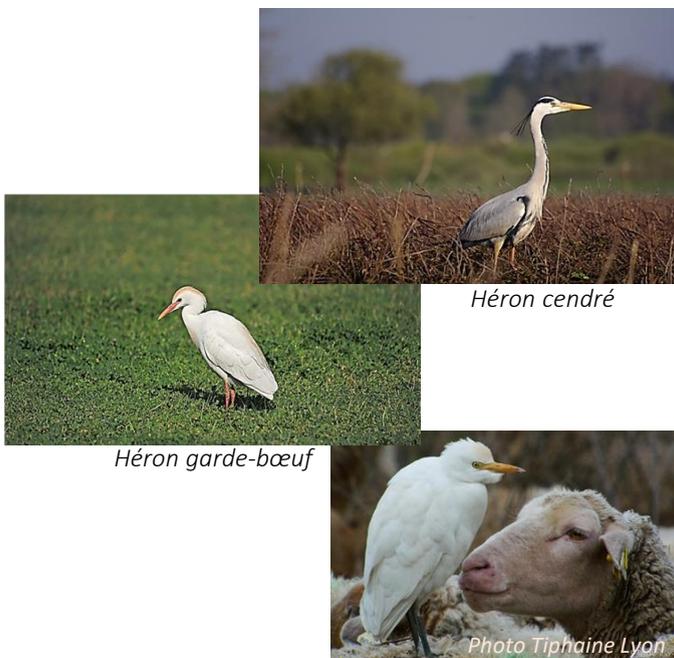
Le héron cendré partage nos zones humides avec un plus petit compagnon, le héron garde-bœuf ou *Bubulcus ibis* (Linné, 1758), particulièrement nombreux cet hiver. Ce petit héron blanc suit les troupeaux pour capturer des proies dérangées. Par contre il ne déparasite le bétail, qui lui offre plutôt un bon perchoir ambulante, point de vue bien pratique pour se reposer tout en surveillant de haut les environs... Il est peu farouche, mais attention aux chiens patous qui gardent le troupeau si l'on veut s'en approcher... Ce héron est plus trapu que le héron cendré (longueur de 45 à 52 cm et poids entre 300 et 475 g), bas sur pattes avec un cou large, et facilement reconnaissable à son plumage blanc immaculé, sauf au printemps quand l'oiseau prend quelques couleurs. En France, le héron garde-bœufs fréquente, outre marais et étangs, les vallées alluviales riches en pâturages et en troupeaux. Très sociable, son mode de vie rappelle celui du héron cendré, et comme lui, il se reproduit dans des colonies de hérons arboricoles, où il pond 3 à 4 œufs dans un nid installé très haut, parfois jusqu'à 15m !

Isabelle Grenut

Pour aller plus loin, le site de l'Inventaire National du Patrimoine naturel (INPN) auquel cet article doit tout :

<https://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Heron-cendre.pdf>

<https://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Heron-gardeboeufs.pdf>



Héron cendré

Héron garde-bœuf

Photo Tiphaine Lyon

Le héron cendré comme le héron garde-bœufs sont des espèces protégées, respectivement depuis 1975 et 1981. Les colonies de ces deux espèces sont en général situées dans des Zones de protection spéciales de Natura 2000. Comme tous les Ardeidés arboricoles (7 espèces au total), ces deux hérons font l'objet de recensements nationaux et selon la LPO, la population nicheuse du héron cendré en France était estimée en 2007 à 31 170 couples. Alors qu'en 1968, quand l'espèce fut retirée de la liste des nuisibles, elle n'en comptait que 3000... Toutefois, actuellement en baisse, elle est classée depuis 2016 en « préoccupation mineure sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine ». La population du héron garde-bœufs en revanche est en constante progression : de 1994 à 2007, l'effectif national passe de 2300 couples à près de 15.000. D'où l'importance de la protection des oiseaux et de bien préserver nos zones humides !



# Agenda

**Cinéma La Strada**  
Un samedi sur deux  
jusqu'au 05/07 inclus à  
la salle des Fêtes

**Don du sang**  
Prochaines collectes 2025 :  
mardi 8 avril  
mercredi 4 juin  
mercredi 5 novembre  
15 h 00 - 19 h 30  
mercredi 6 août  
8 h 30 - 13 h 00  
salle des Fêtes

**« Palestine en scène »**  
samedi 26 avril – 20h  
salle des Fêtes



**« Après la guerre »**  
film de Jean-Loup Hubert  
tourné en partie à Reillanne (1989)  
avec Richard Bohringer, Anémone  
dimanche 27 juillet  
21h Place de la Libération  
Gratuit



**Printemps des Marmots**  
Animations pour enfants  
Samedi 10 mai après-midi  
Place de la Libération  
avec le comité des Fêtes

**Vide grenier  
des Poulettes**  
lundi 9 juin  
place de la Libération



**Loto du cercle de Famille**  
Dimanche 27 avril  
Salle des Fêtes



**« La tête des autres »**  
*Voilà une satire truculente et  
succulente de la justice*  
de Marcel Aymé  
par la Cie du Landmin, mise en scène de  
Carlos Gallegos  
8 juin à 20h30 salle des Fêtes

**Concours de boules amateurs**



14 ou 28 juin  
au stade avec le  
Comité des Fêtes



**samedi 21 juin**

**Spectacle de fin  
d'année avec  
Anandissi et Çabot**  
Salle des Fêtes  
dimanche 22 juin

**« Les Âmes Lointaines »**  
d'après cinq contes fantastiques  
de Guy de Maupassant  
avec **L'incertaine Cie**  
jeudi 26 juin – 21h  
déambulation nocturne  
rdv esplanade Saint-Denis  
**Au chapeau !**



**Ouverture de la  
médiathèque**  
mercredi 15 h - 17 h  
jeudi et samedi  
de 10 h à 12 h





# Informations pratiques

## Permanence des élus

Claire Dufour, maire  
Francis Marguerite  
Muriel Lavault  
Bernard Giorgi  
Isabelle Grenut  
Jean Cassini

} sur rendez-vous

**Mairie** 147 Cours Olivier Thierry d'Argenlieu 04 92 76 42 07  
communication@reillanne.fr ou mairie@reillanne.fr

<https://mairieillanne.com/>

<https://www.facebook.com/Mairie-de-Reillanne>

## Heures d'ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi 8h – 12h et 13h30 – 17h30

Mercredi et vendredi 8h – 12h

**En cas d'urgence ou d'incident grave sur le domaine public,  
merci de contacter le 06 72 10 56 25**

## NUMÉROS IMPORTANTS

### Médecins :

. Joëlle Bellaïche 04 92 76 40 63

. Jacques Sigaud 04 92 75 60 59 / 06 76 55 53 80

### Infirmières :

. Audrey Massuco

. Maëva Honnoré } 06 88 49 31 85

. Noémie Valette

. Isabelle Maurice 06 29 60 86 16

### Kinésithérapeutes :

. Evelyne Drévilon

. Fabienne Pruvost } 04 92 72 71 86

. Florence Lavaux

### Ostéopathes :

. Véronique Rapuzzi 06 08 06 52 97

. Agnès Maury 06 37 57 72 88

### Orthophoniste :

. Isabelle Béhar 06 82 09 87 92

### Sage-femme :

. Béatrice Bombré 06 82 97 01 12

**Taxis du Luberon** : 06 82 44 15 71 et 06 72 92 88 64

**La Poste** : 04 92 77 77 02

**Gendarmerie de Céreste** : 04 92 79 00 01

**Pompiers 18**

**Numéro d'urgence international** : 112

**Police 17**

## Horaires de la Ressourcerie

- Mardi/jeudi 10h - 12h

- Vendredi 15h - 17h

- Dimanche 10h - 12h30

Comité de rédaction : Marion Andlauer,  
Jean-Yves Domalain, Elodie Dominguez,  
Isabelle Grenut, Martine Lesbros,  
Francis Marguerite.

Proposez-nous vos idées, vos articles...

## État civil

### Naissances

Nathan Avril 22 décembre 2024

Amélia Morello 7 février 2025

### Mariages

Delphine Laporte et Julien Moine 21 octobre 2024

### Décès

Jacqueline Boudret 28 novembre 2024

Michel Lesbros 5 décembre 2024

Pierre Saez 31 décembre 2024

Paule Blanc 2 janvier 2025

Brigitte Sansaulieu Venmans 3 janvier 2025

Jean-Pierre Esménard 5 janvier 2025

Monique Queau 12 janvier 2025

Gilbert Brême 31 janvier 2025

Claire Samson 11 février 2025

Odette Creuset 20 février 2025

Mireille Filippini 22 février 2025

### Inhumations

Aldette Angelvin 30 septembre 2024

Roger Paillet 4 octobre 2024

Marc Bayeux 10 octobre 2024

Gilles Arnaud 26 décembre 2024

Liliane Roux 24 janvier 2025

**Pour info** : depuis octobre 2024, les consultations avec une gynécologue ont repris au Centre Médico-Social de Forcalquier. Elles ont lieu tous les 2ème jeudi matin de chaque mois, les RDV se prennent à l'accueil du Centre Médico-social.

### Office de tourisme :

Cours Olivier Thierry d'Argenlieu 04 92 76 45 37

mail : [tourisme.reillanne@cchppb.fr](mailto:tourisme.reillanne@cchppb.fr) et/ou

[oti@haute-provencepaysdebanon.com](mailto:oti@haute-provencepaysdebanon.com)

Site : <https://haute-provencepaysdebanon-tourisme.fr/fr/>

**Marchés hebdomadaires** : jeudi et dimanche matin sur la place de la Libération

**Responsable du marché pour les emplacements** : Rébecca Cabassut (06.07.33.34.69) ou s'adresser en mairie

**Bibliothèque** : mercredi 15h-17h, jeudi et samedi 10h – 12h

**Musée des Amis des Arts** : ouvert pendant les expositions ou sur rendez-vous au 06 73 78 48 30 (président Yves Martin)

**Crèche** : directrice Ophélie Valenzano - 04 92 76 42 49

**Centre de loisirs** : directrice Laure Lambert - 06 64 21 24 77

**Assistante sociale** : jeudi matin en mairie sur RDV au 04 92 30 39 70

**ADMR sur rendez-vous** : Brigitte Canzler - 04 92 79 01 40

**Secours populaire** : Mireille Istria - 04 92 76 47 56

### Architecte du Parc du Luberon (conseil architectural)

sur rendez-vous auprès de la mairie de 13h30 à 15h

Mars : mardi 11 et jeudi 27

Avril : mardi 8 et mercredi 23

**Déchetterie** : lundi, mercredi, vendredi après-midi 13h30-17h  
samedi matin 8h30-12 h

**Résultat du recensement 2022** : 1 764 habitants à Reillanne